



KIT D'ACTION N°3 | 2023

# Le dialogue structuré territorial





## Pourquoi un troisième livret d'action sur le DST ?

**D**epuis qu'il a été introduit dans la loi française en 2017, le dialogue structuré territorial s'est développé dans certaines régions. Progressivement, sa nécessité est reconnue pour légitimer les politiques publiques en faveur des jeunes et les coconstruire avec ces dernières. Les processus de DST sont mis en œuvre par des acteurs régionaux (l'Etat en région, les Conseils Régionaux, les CRAJEP...) et au niveau national, une dynamique volontariste animée par le Cnajep, la DJEPVA et l'ANACEJ permet de poursuivre l'outillage, l'accompagnement, la formation...

En 2023, et compte tenu de l'avancée du processus dans les régions françaises, il est nécessaire de mettre à jour les kits précédemment élaborés en 2017 puis 2019. Si la méthode n'a pas évolué, les besoins des actrices et acteurs se font plus précis pour faciliter sa mise en œuvre. Ce troisième livret d'action a donc vocation à rappeler ce qu'est le dialogue structuré territorial et à faire un point sur les processus en cours. Il fournit ainsi des exemples concrets de DST, mais également des fiches pratiques et des astuces qui aideront dans les étapes de sa mise en place. Il permet aussi de déconstruire certains préjugés qui peuvent constituer un obstacle à ce processus de co-construction des politiques publiques : le DST est-il trop compliqué ? Les jeunes sont-ils-elles réellement déconnectés-es de la politique ? Toutes les réponses sont dans ce livret !

**3**

DST : LA MÉTHODE

**4**

ORIGINE EUROPÉENNE

**5**

LES 5 INGRÉDIENTS

**7**

MON DST IDÉAL

**8**

DÉSINTOX

**9**FOCUS EUROPÉEN :  
ITW JEUNES DÉLÉGUÉ.E.S**10**FICHE EXEMPLE 1 :  
LE DST EN BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ**12**FICHE EXEMPLE 2 :  
LE DST EN CENTRE  
VAL-DE-LOIRE**14**FICHE EXEMPLE 3 :  
LE DST À LA RÉUNION**16**FICHE EXEMPLE 4 :  
LE DST EN HAUTS  
DE FRANCE**19**FICHE OUTIL 1 :  
SE LANCER DANS UN  
DST**21**FICHE OUTIL 2 :  
PRÉPARER UNE  
RENCONTRE ENTRE  
JEUNES ET ÉLU.E.S**23**FICHE OUTIL 3 :  
ANIMER UN ESPACE  
DE DÉBATS**25**FICHE OUTIL 4 :  
SE LANCER DANS  
UN DST**26**

ASTUCES

**28**

GLOSSAIRE

# DST : la méthode

**L**e dialogue structuré territorial est un processus de co-construction des politiques publiques avec les pouvoirs publics et les jeunes d'un territoire. Il vise à améliorer l'efficacité des politiques territoriales dédiées aux jeunes, en prenant en compte leurs avis et leurs besoins. Fondé sur la notion de processus de participation, le DST organise et structure les espaces de débats existants sans en créer de nouveaux : le CESER, la CTAP (conférence territoriale de l'action publique), ou encore les Conseils régionaux de jeunes en sont des exemples. Le DST permet ainsi de renforcer la participation citoyenne des jeunes sur tous les sujets, et en établissant un dialogue entre

les jeunes et les décideuses et décideurs politiques, il favorise l'interconnaissance et la compréhension de la réalité de chacune et chacun. Le DST, c'est donc avant tout une manière de travailler ensemble sur des sujets concrets qui peuvent avoir un impact sur la vie quotidienne des jeunes.

Au niveau national, c'est le Cnajep qui coordonne la mise en place du DST : il met des outils à disposition, peut fournir des renseignements sur la méthode et ses origines, et peut organiser des formations à l'intention des actrices et acteurs clés. Mais en régions, ce sont les Crajep qui sont à l'animation !



## Focus juridique : que dit la loi ?

Le concept de dialogue structuré territorial est introduit dans la loi française en 2017, après que le Cnajep eut porté un plaidoyer au niveau national en sa faveur. L'article 54 de la loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté stipule ainsi :

« III. Les politiques publiques en faveur de la jeunesse menées par l'Etat, les régions, les départements, les communes et les collectivités territoriales à statut particulier font l'objet d'un processus annuel de dialogue structuré entre les jeunes, les représentants de la société civile et les pouvoirs publics. Ce débat porte notamment sur l'établissement d'orientations stratégiques et sur l'articulation et la coordination de ces stratégies entre les différents niveaux de collectivités territoriales et l'Etat. »

ORIGINE

# ORIGINE EUROPÉENNE



A l'origine, le dialogue structuré est un concept européen, apparu pour la première fois en 2009 dans une stratégie pour la jeunesse adoptée par les institutions européennes, qui prévoit de « structurer le dialogue avec la jeunesse ». En 2011, l'Union européenne est la première institution à intégrer un processus de dialogue structuré avec la jeunesse dans la construction des politiques de jeunesse. Tous les 18 mois et après un cycle régulier de discussion et de co-construction entre jeunes, décideuses et décideurs politiques et organisations de jeunesse, le Conseil de l'Union européenne qui réunit les ministres chargé·e·s des questions de jeunesse se prononce sur une Résolution. Ce processus est animé par un comité de pilotage composé de représentant·e·s :

- **De la Commission européenne,**
- **Des trois Etats membres** ont présidé, président et vont présider l'Union européenne (ministères de la jeunesse, conseils nationaux de la jeunesse et agences nationales Erasmus+ chargées de la jeunesse)
- **Du Forum européen de la jeunesse.**

Un Groupe National de Travail existe dans chaque Etat-membre pour animer ce processus : en France c'est le Cnajep, en tant que Conseil National de la Jeunesse français, qui coordonne les campagnes du Dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse rebaptisé « Provox ».

Après une mise en débat au niveau européen, c'est en 2016 qu'une résolution du Conseil de l'Union européenne demande aux Etats-membres de mettre en place au niveau le plus approprié des stratégies pour assurer la participation politique des jeunes fondées sur les recommandations issues de la consultation. La France est ainsi le premier pays à inscrire dans sa loi le concept de dialogue structuré. La méthode reste la même que le dialogue structuré européen, mais est adaptée à l'architecture administrative française : le dialogue structuré territorial permet de passer à un échelon plus local, ciblant les jeunes d'un territoire donné et leur permettant de participer avec les collectivités à l'élaboration des politiques publiques.

# LES 5 INGRÉDIENTS

Ils doivent être déterminés dès le démarrage du processus par l'ensemble des parties prenantes : il est important de prendre en considération les agendas et les compétences de chacun·e. C'est en déterminant ces ingrédients toutes et tous ensemble dès le départ que le dialogue structuré aura un impact sur la vie quotidienne des jeunes.

## Ingrédient 1

### UN CO-PILOTAGE DU PROCESSUS

**COPIL** : Le dialogue structuré repose sur la notion de co-construction : plusieurs acteur·rice·s clés doivent donc être impliqué·e·s dans le processus. Un COPIL restreint permet plus d'efficacité : le Conseil Régional, la DRAJES et le CRAJEP sont les acteurs clés ! Il est aussi envisageable d'établir un comité de pilotage restreint, et un comité technique ou d'animation plus élargi composé par exemple de jeunes, d'expert·e·s etc.

## Ingrédient 5

### DES MODALITÉS PERTINENTES

**MODALITÉS** : Plusieurs modalités de dialogue doivent être pensées pour recueillir la parole des jeunes, pour permettre la rencontre et les échanges entre jeunes et décideur·euse·s, pour prioriser des propositions, ... La mobilisation des Crajep est particulièrement pertinente dans l'identification des espaces de participation préexistants et dans la méthodologie d'animation du dialogue.

## Ingrédient 2

### DES ATTENDUS DÉFINIS

**ATTENDUS** : C'est le résultat politique du DST : il doit se situer dans les compétences de l'échelon de décision choisi, et doit être pertinent vis-à-vis de l'agenda politique. Toutes les parties prenantes s'engagent à l'atteindre à l'issue du cycle.

## Ingrédient 4

### UN CALENDRIER CYCLIQUE

**CALENDRIER** : Le processus doit être suffisamment long pour avoir le temps de creuser le sujet, pour faire participer les jeunes, et pour réaliser des rencontres entre les parties prenantes. Le DST ne doit pas être qu'un événement ponctuel : c'est en le répétant d'année en année qu'il va progressivement entrer dans les pratiques de travail des acteur·rice·s concerné·e·s et avoir une résonance pour chacun·e ! 1 an de processus suivi de 6 mois de mise en œuvre semble intéressant.

## Ingrédient 3

### UN SUJET PRÉCIS

**SUJET** : Il doit être pertinent pour les pouvoirs publics tout en correspondant aux besoins et aux préoccupations des jeunes. Il est préférable de ne choisir qu'un seul sujet par cycle.

## RÉFLÉXIONS VERS UN 6<sup>ÈME</sup> INGRÉDIENT

La mise en place d'un 6<sup>ème</sup> ingrédient est aujourd'hui en réflexion : celui de la redevabilité envers les jeunes. La redevabilité, c'est par exemple rendre compte aux différentes parties prenantes du processus, et en particulier les jeunes. C'est déterminer un format - une journée de restitution, un livret... - qui permettra de faire un retour à l'ensemble des participant·e·s.

# MON DST IDÉAL SERAIT



## Ingrédient 1

**UN COPIL RESTREINT**  
avec le Conseil Régional, la DRAJES  
et le Crajep ; et un comité technique  
composé d'expert-e-s sur le sujet.

## Ingrédient 5

**DES ESPACES DE  
PARTICIPATION  
VARIÉS** qui permettent de  
mobiliser un maximum de jeunes :  
des espaces permanents dans  
les associations locales, des  
événements au sein des collèges,  
lycées, universités, des rencontres  
départementales, les conseils de  
jeunes, les Assises de la jeunesse...



## Ingrédient 2

**L'ATTENDU :**  
une délibération au Conseil  
Régional avec l'adoption  
des propositions élaborées.

## Ingrédient 3

**UN SUJET PRÉCIS  
PAR CYCLE :**  
par exemple, la mobilité  
des jeunes.

## Ingrédient 4

**UN CALENDRIER :**  
1 an de travail et 6 mois  
de mise en oeuvre.



“

**LES JEUNES  
NE SONT PAS  
ENGAGÉ.E.S**

L'engagement ne peut pas se résumer à la participation aux élections politiques. L'engagement est multiforme et se manifeste dans la sphère privée, au local, ou encore à l'échelle nationale à travers l'adhésion à une association, au militantisme pour des causes spécifiques, à la signature de pétitions, à l'implication dans des dispositifs de participation liés ou non aux pouvoirs publics. Ainsi, au début de l'année 2022, « la participation bénévole des jeunes à une association, ou à une autre organisation, atteint son plus haut niveau depuis 2016. Selon la définition très large retenue dans le baromètre, 51 % auraient ainsi donné bénévolement de leur temps à un moment de l'année, en progression de 13 points par rapport à 2016 et de 6 points par rapport à 2020. » (INJEP septembre 2022, Résultats du baromètre DJEPVA sur la jeunesse).

## DÉSINTOX

“

**LES ÉLU.E.S  
SE FICHENT  
DES JEUNES**

De nombreux-ses élu-e-s reconnaissent l'importance de prendre en compte la parole des jeunes et la nécessité d'élaborer avec elles et eux des politiques publiques. En témoignent les initiatives, démarches et dispositifs de participation portés par des collectivités qui s'adressent spécifiquement aux jeunes. Certaines collectivités mettent en place des commissions mixtes élu-e-s-jeunes pour favoriser le dialogue et l'interconnaissance.

“

**SUR CE SUJET,  
LES JEUNES N'Y  
CONNAISSENT  
RIEN...**

Il n'y a pas besoin d'être expert-e d'un sujet pour avoir une opinion dessus : chacun-e a des expériences propres et un parcours de vie qui lui permettent d'être légitime pour se prononcer sur une thématique. Même si nous ne sommes pas toutes et tous des spécialistes de la rénovation énergétique, chacun-e peut constater dans sa vie quotidienne l'augmentation des dépenses énergétiques de son logement ou les difficultés à se chauffer en hiver.

“

**ON VEUT  
DES VRAIS  
JEUNES**

Il n'existe pas de « vrais jeunes » ou de « faux jeunes ». De nombreuses études ont montré qu'il existait des jeunes : rurales, urbaines, engagées ou non, politisées ou non... Elles sont multiples, et c'est justement cette multiplicité qui fait leur richesse !

# FOCUS EUROPÉEN



Pour chaque campagne de Dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse, deux jeunes délégué·e·s accompagnent la campagne et représentent les jeunes français·e·s auprès de l'UE. Pour cette 9<sup>ème</sup> campagne cette mission a été confiée à Martina et Maxime, qui témoignent ici de leur expérience et nous exposent leur point de vue sur le processus européen.



**En une phrase, qu'est-ce que le Dialogue UE jeunesse ?**

**Martina :** Le dialogue structuré est une méthode qui permet de coconstruire les politiques publiques entre jeunes et décideurs politiques.



**Pour vous, quels sont les intérêts d'un DS ?**

**Maxime :** Il y en a beaucoup ! Ça permet de garder du lien intergénérationnel, ça permet une montée en compétences des jeunes sur certains sujets, c'est une manière de faire vivre la démocratie comme il y en a plein d'autres, ça permet de créer des discussions et des échanges qui alimentent la démocratie.

**Martina :** Ça permet aussi aux jeunes de sentir que leur parole peut vraiment compter, et c'est vraiment la démocratie qui se met en actes parce que les jeunes peuvent décider des sujets qui les concernent, que ce soient des sujets de société de manière générale ou des sujets de leur vie quotidienne, mais dans lesquels ils sont impliqués.



**Pourquoi vous êtes-vous engagé·e·s en tant que jeunes délégué·e·s ?**

**Martina :** Quand j'ai découvert cette méthode, j'ai trouvé que c'était très très intéressant et j'ai eu la confiance et l'espoir que ça puisse vraiment marcher. Je me disais que prendre le rôle de jeune déléguée c'était une manière de m'engager plus, de monter en

compétences : j'ai appris et développé plein de choses au niveau personnel, par exemple juste le fait de parler en public. Je pense aussi qu'il y a le fait de pouvoir représenter la voix d'autres jeunes, moi je suis très attachée au sujet de l'inclusion et il y a beaucoup de jeunes qui ont des choses à dire, mais des fois ils n'ont pas le courage, les capacités, ...

**Maxime :** Pour ma part, j'ai participé à un festival Provox en tant que représentant scout, et j'y suis entré par deux axes. D'abord, la curiosité de sortir de l'univers scout : je me suis rendu compte qu'il y avait un réseau jeunesse et éducation populaire que je ne connaissais pas, et j'avais fait des super rencontres au festival. Ça m'a permis d'élargir un peu mes horizons et d'aller porter des plaidoyers un peu plus loin, de monter en compétences aussi d'un point de vue perso. Ensuite, il y a eu l'ambition de vouloir faire bouger les choses aux niveaux européen et national, parce que je faisais de l'international pur avec soit des représentations ponctuelles, donc là le fait que ce soit un cycle établi sur 18 mois ça permet de travailler dans la longueur, ...



**Qu'est-ce qui pourrait être fait pour faciliter davantage la participation citoyenne des jeunes ?**

**Maxime :** Selon moi ce n'est pas forcément dans des espaces de décision politique de « haut niveau », comme quand on va au Conseil de l'UE, qu'on peut amener tous les jeunes, parce qu'on ne peut pas et que ça ne fait pas sens, on ne va pas écouter tout le monde, tout le monde n'est pas intéressé et averti dans ces espaces-là. Le but, c'est vraiment de la développer au niveau local, que les jeunes puissent s'investir dans des projets locaux où ils vont avoir un impact sur leur quotidien. Il y a un potentiel, et je pense que tous les jeunes qui passent par l'école doivent avoir accès à ces formations citoyennes.

**Martina :** Je pense que la première chose importante c'est d'informer, encore une fois : il y a des jeunes qui ne savent pas qu'il y a la possibilité, soit parce qu'ils ne se sentent pas légitimes, soit tout simplement parce qu'ils ne sont pas au courant que ces possibilités existent. Donc il faut faire un grand travail d'information. C'est aussi en développant la participation citoyenne au niveau local, par exemple avec le DST, et bien sûr à l'école qui est le moyen pour toucher le plus de jeunes. Mais je pense aussi au petit nombre de jeunes qui ne vont pas à l'école et je me dis qu'il pourrait y avoir par exemple des référents service civique qui se déplacent, vont dans les zones rurales, voir les jeunes en décrochage scolaire, et qui seraient vraiment des ambassadeurs...

# Le DST en Bourgogne- Franche-Comté

**E**n région Bourgogne-Franche-Comté, l'idée de mettre en œuvre un DST émerge tout d'abord en juin 2019 au sein du CESER (conseil économique, social et environnemental régional), dans un rapport intitulé « *Jeunes et politiques publiques. Osons ensemble !* » adopté à l'unanimité.

Le DST a pris une identité particulière et se fait appeler, suite à un vote par les jeunes de la région, « Ma région pour demain ». Il a officiellement été lancé en septembre 2022, par la Vice-présidente de la Région en charge de la jeunesse, de la vie associative, de la citoyenneté et de la démocratie participative. Ce DST vise les jeunes de 15 à 30 ans.

## Les ingrédients

### Quel pilotage ?

Le comité de pilotage se compose de la DRAJES, du Conseil Régional, du Crajep et du CRIJ (Centre Régional Information Jeunesse). La mise en œuvre se fait par le Crajep et le CRIJ.

### Quel(s) attendu(s) défini(s) ?

Les propositions sont soumises à l'Assemblée Plénière de la région pour modification de la politique publique.

### Quel(s) sujet(s) choisi(s) ?

Le thème a été choisi par les jeunes via la plate-

forme en ligne dédiée, et mis au débat pendant quelques mois : **la transition écologique, et plus précisément la préservation des ressources naturelles**, a suscité le plus d'intérêt. Ce thème est en lien avec la stratégie de mandat de la Région.

### Quel calendrier ?

Le projet a été validé en Conseil Régional au printemps 2022. Un premier sondage et la désignation des espaces permanents ont eu lieu durant l'été 2022. Lancée en septembre, la démarche est mise en place selon un calendrier qui a vocation à être renouvelé :

SEPTEMBRE	Rencontre régionale avec les animateur-ric-e-s pour échanger et construire ensemble.
OCTOBRE DÉCEMBRE	Présentation de la démarche et des attendus, de la collectivité et de la politique publique mise en débat.
DÉCEMBRE	Premier retour avec les animateur-ric-e-s pour aborder les difficultés ou/et questions des jeunes.
JANVIER MARS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction de la réflexion et amorce des propositions.</li> <li>• Bilan intermédiaire avec les animateur-ric-e-s</li> </ul>
AVRIL MAI	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de priorisation vers 2 à 3 préconisations.</li> <li>• Remise d'attestation d'engagement aux jeunes pour valoriser leur investissement</li> </ul>
JUIN	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre régionale qui marque la fin du premier cycle de recueil de la parole des jeunes.</li> <li>• Un retour sera fait aux Jeunes sur les décisions prises par la Collectivité.</li> <li>• Des rencontres sont également prévues entre les jeunes et les élu-e-s de la Région et les conseiller-e-s du CESER.</li> </ul>

## Quelles modalités ?

## 3 méthodes de recueil de la parole des jeunes

1

**Les espaces permanents**

18 espaces jeunesse existants et gérés par des associations membres du Crajep. L'animation est assurée par des professionnel·le·s de l'éducation populaire. Ces espaces suivent le calendrier de travail décrit ci-dessus.



**SARAH PERSIL,**  
Vice-présidente de la Région en charge de la Jeunesse, de la Vie Associative, de la Citoyenneté et de la Démocratie Participative

2

**Les espaces volants**

toute structure associative ou groupe de jeunes peut s'inscrire, choisit la méthodologie souhaitée, et restitue une contribution dont le format est imposé afin qu'elle puisse être exploitée. Ces espaces volants peuvent s'appuyer sur les espaces permanents pour l'organisation. De multiples partenaires existent : les points infos jeunes du CRIJ, les Missions locales, les élu·e·s lycéen·ne·s, les fédérations étudiantes, les bibliothèques etc. Une boîte à outils et des ressources variées ont été mises à disposition sur la plateforme numérique par le Crajep.

3

**Une plateforme et des sondages en ligne**

des questionnaires ouverts à toutes et à tous, un espace ressources et un espace de dépôt des contributions.



“

Il y a une nécessité de mener un DST pour nous collectivités, dont le métier n'est clairement pas d'être en contact avec une population bien identifiée que sont les jeunes. Il n'est pas dans notre rôle, en tant que collectivité, d'animer des espaces de travail et de citoyenneté. Pour autant, en tant que collectivité, c'est nous qui en avons le pouvoir : le pouvoir légal, dans le sens où la région assure le chef de filât sur la partie jeunesse, elle doit organiser son dialogue structuré, mais également le pouvoir financier, la légitimité démocratique.

Je mettrais en parallèle la déclaration de Fribourg de 2007 sur les droits culturels : « toute politique publique est illégitime si elle n'est pas construite directement avec la population concernée ». Donc nous ne pouvons pas faire une politique de mobilité si nous n'avons pas les usagers du train et du vélo, nous ne pouvons pas faire une politique de jeunesse si nous n'avons pas les jeunes dans le comité de pilotage.

Le rôle du politique est d'organiser des cadres de travail transverses et de participer à la formation et à l'émancipation des jeunes : pour ça, le dialogue structuré est un excellent outil, surtout quand il est mis en place dans un contexte multipartenarial avec l'Etat, mais également les grands mouvements associatifs, et au premier rang desquels les associations de jeunesse et d'éducation populaire. »

# Le DST en Centre-Val de Loire

**2019**

## Lancement du projet

En région Centre-Val de Loire, une première expérimentation de DST a été lancée en 2019, à l'initiative de plusieurs associations de jeunesse et d'éducation populaire initialement mobilisées sur le Parlement Libre des Jeunes de la région. En tant que coordination régionale, le Crajep a pris la main, et il a été décidé d'expérimenter un DST à une échelle plus petite, au niveau infra régional, et dans trois milieux différents : urbain, semi urbain, et rural. Expérimenter sur l'échelle municipale permettait ainsi de travailler sur un niveau de participation citoyenne le plus proche des jeunes.

## Décembre 2019 - mars 2020 Expérimentation de la méthode dans trois communes

Entre décembre 2019 et mars 2020, l'expérimentation a donc eu lieu dans trois communes de trois départements de la région, l'objectif étant de rencontrer les candidat·e·s aux élections municipales de 2020. Dans les trois villes, l'expérimentation s'est déroulée de la même manière, avec notamment l'organisation de réunions préparatoires avec les jeunes des associations engagées afin de présenter la démarche, expliquer les compétences de la Mairie, et préparer la rencontre avec les candidat·e·s aux élections municipales.



**2019**

## Appel à projet

Un appel à projet a ensuite été lancé aux membres du Crajep, et un cahier des charges a été établi afin que les associations répondantes aient la même méthodologie. Le Crajep est également intervenu pour former les parties prenantes à la méthode du DST.

**Covid-19**

## Tours, la commune qui résiste

Malheureusement, la pandémie mondiale de COVID-19 a freiné le processus, qui n'a pu continuer que dans l'une des trois localités investies : Tours. Forts des enseignements de l'expérimentation, l'URHAJ, le Centre social Pluriel(le)s et la ville ont décidé de se lancer dans un processus de DST et se donnent pour objectif de co-construire un ou plusieurs axe(s) de politique publique.

## Les ingrédients

La définition des ingrédients par les jeunes et les élu·e·s a pris une année : depuis début 2023, ils sont tous les cinq bien définis.

### Quel pilotage ?

Le DST tourangeau se compose de trois groupes :

- Un groupe ressource, composé du Crajep et de deux associations membres qui co-animent la démarche : l'URHAJ Centre-Val de Loire et le Centre social Pluriel(le)s
- Un groupe de 5 élu·e·s de la mairie de Tours avec notamment deux référent.e.s

• Un groupe de 4 à 10 jeunes venant de deux associations locales

### Quel(s) attendu(s) défini(s) ?

Une délibération en Conseil Municipal.

### Quel(s) sujet(s) choisi(s) ?

La participation politique des jeunes de la ville de Tours, avec deux axes : la réforme du Conseil Municipal de jeunes pour qu'il soit ouvert aux jeunes âgé·e·s de 13 à 17 ans, et la poursuite du DST jusqu'à la fin de la mandature municipale en 2026.

**Quel calendrier ?**

Le calendrier du DST se calque sur celui de l'année scolaire tout en prenant en compte l'agenda politique : lancé officiellement en septembre 2022, l'attendu politique ne se concrétisera donc qu'en octobre 2023.

**Quelles modalités ?**

Plusieurs rencontres entre les jeunes et les élu·e·s ont été organisées, en suivant un rythme

d'une rencontre par mois. Les jeunes ont aussi eu l'occasion de visiter l'Hôtel de Ville. Un séminaire a pu être organisé, pendant lequel la démarche a été présentée par les élu·e·s et les jeunes participant·e·s. Des micros-trottoirs sont réalisés afin d'aller chercher la parole d'un plus grand nombre de jeunes. Des temps de rencontre et des ateliers pour la réalisation de l'attendu sont organisés.

**Aujourd'hui, on en est où ?**

Aujourd'hui, la ville de Tours veut poursuivre l'expérience, toujours en cours, et la Région aimerait aussi s'engager dans un processus : le DST est d'ailleurs inscrit dans la feuille de route du Conseil Régional. Ce dernier a ainsi sollicité le Crajep pour mettre en place un DST à l'échelle régionale sur le sujet de la mobilité. Il y aurait donc deux processus simultanés : l'un au niveau local ciblant les politiques municipales de jeunesse, l'autre au niveau régional (en attente de confirmation).

**Le rôle des associations**

Le Centre social Pluriel(le)s et l'URHAJ ont co-animé le DST à Tours depuis son lancement : elles ont été formées par le Crajep, accompagnent les jeunes lors des rendez-vous, rappellent les dates et l'ordre du jour des réunions, etc. Ce sont elles, aussi, qui ont rédigé le kit en 2022 et organisé le séminaire avec le Crajep.



**LAURE DAVIOT  
BEN MUSTAPHA,**  
Responsable animation  
et développement  
à l'URHAJ CVL



“ En tant qu'acteur de jeunesse et d'éducation populaire, le DST nous aide à déconstruire notre rapport au politique, et il vient enrichir notre manière de travailler, il nous pousse à faire évoluer nos outils. Ça demande une ingénierie particulière et le DST nous aide à prendre ce temps-là, cela nous fait poser d'autres questions parce que ce sont aussi des choses nouvelles, on va au-delà de l'animation de débat puisque c'est aussi un travail d'animation de la négociation.

Les jeunes et les élu·e·s sont sur une relation de partenaires, et donc nous on doit être des facilitateur·rice·s d'échanges, de débat, mais c'est aussi un débat qui doit permettre de co-construire, et même si ce sont des choses que nous pouvons avoir dans nos instances ou autre je trouve que ça nous amène à aller encore plus loin dans les outils à développer, dans les manières d'animer etc. »

# Le DST à La Réunion

**A** La Réunion, un premier processus de DST est initié en 2019 par des jeunes qui, après avoir participé au festival Provox, ont souhaité mettre en place une démarche territoriale : la commission Kozemen est alors créée pour former et accompagner les jeunes dans des démarches de participation, et pour déployer des espaces sur le territoire. Initialement composée de 3 jeunes, ce sont 24 jeunes âgé·es de 13 à 30

ans et engagé·e·s dans différentes associations que cette commission réunit aujourd'hui. De nombreux espaces Kozemen ont aujourd'hui été déployés, le principe étant de créer un véritable espace de rencontres et de débats entre jeunes d'une structure, d'un quartier, de toute la région, avec comme objectif principal « de promouvoir la parole des jeunes dans l'espace public ».



## 3 actions phares sont menées par la commission Kozemen :

1

La préparation et l'accompagnement des jeunes

2

Une cartographie des espaces formels de participation déjà existants a été réalisée par une doctorante avec le soutien de la DRAJES (pas de comptabilisation des espaces informels, dans lesquels les jeunes ne sont pas accompagné·e·s par des animateur·ice·s).

3

Organisation d'actions de dialogue.

**Des jeunes délégué·e·s territoriaux·ale·s sont également élu·e·s à la Réunion, pour représenter la parole des jeunes du territoire.**

## Les ingrédients

### Quel pilotage ?

Le comité stratégique et technique est composé de la Commission Kozemen, des associations locales à travers le Crajep, des institutions.

### Quel(s) attendu(s) défini(s) ?

Un projet général a été défini par la Commission Kozemen : « Instituer la place des jeunes dans nos gouvernances associatives et instances décisionnelles », à travers deux objectifs :

- Concerner et accompagner les jeunes dans leur engagement ;

- Renforcer et instituer l'engagement et la participation des Jeunes Réunionnais·es à la définition des politiques publiques qui les concernent, aux niveaux local, national et européen.

### Quel(s) sujet(s) choisi(s) ?

Chaque espace Kozemen détermine un sujet sur lequel les jeunes souhaitent se pencher.

### Quel calendrier ?

Annuel.

## Quelles modalités ?

1

**Déploiement d'espaces Kozemen qui doivent faire remonter la parole des jeunes :** aujourd'hui, 12 espaces ont été déployés. Ce déploiement se fait en trois étapes, suffisantes pour que des animateur·rice·s référent·e·s de l'expression et de la participation des jeunes soient formé·e·s :

1. Les animateur·rice·s du Crajep vont animer des espaces de débat en présence des futurs animateur·rice·s.
2. Les animateur·rice·s du Crajep et de la structure animent ensemble.
3. Les animateur·rice·s de la structure sont en autonomie avec celles et ceux du Crajep en appui, dans le but qu'ils et elles fassent seul·e·s et fassent perdurer la dynamique.

2

**Formation et accompagnement :** au DST, à la prise de parole en public, à l'animation de débat, au plaidoyer, connaissance des instances... locales, les élu·e·s lycéen·ne·s, les fédérations étudiantes, les bibliothèques etc. Une boîte à outils et des ressources variées ont été mises à disposition sur la plateforme numérique par le Crajep.

3

**Rencontres avec des décideur·euse·s :** (Ministre des Outre-Mer en 2020, Ministre de l'Education nationale et de la jeunesse en 2022, Rectrice de l'Académie de La Réunion en 2022 par exemple) 16 rencontres avec des instances en 2021, 19 en 2022.

4

**Simulation du parlement européen.**

## Aujourd'hui, on en est où ?

Après plusieurs années de travail, de préparation des jeunes, de rencontres et de promotion du DST, la démarche commence à avoir de la résonance auprès des élu·e·s du territoire. Certaines villes réfléchissent à mettre en place un Conseil de Jeunes, qui serait animé par une association membre du Crajep : un DST serait donc envisageable. On y voit ainsi les prémices d'un DST. Pour l'instant, la focale se fait essentiellement sur la formation des jeunes et la tentative de faire comprendre aux politiques que les jeunes peuvent être entendu·e·s. En 2023, les jeunes de la Commission ont l'ambition de se rendre dans les écoles pour promouvoir la démarche de DST.

“

L'intérêt d'un DST repose sur la possibilité offerte aux jeunes de prendre la parole sur les sujets qui les concernent. Cette parole doit être entendue, respectée, mais elle doit aussi se construire dans la contradiction, dans le débat et aboutir à des changements. La continuité avec le dialogue structuré européen est importante.

Les politiques qui concernent les jeunes ne sont pas que des politiques de jeunesse. Elles s'étendent à tout ce qui concerne la société, parce qu'être jeune c'est être citoyen, avoir des droits et se dessiner un avenir. Le DST encourage une prise de conscience des acteurs institutionnels. En effet, leur jeunesse n'est pas celle d'aujourd'hui et leurs stratégies ne sont pas toujours en phase avec la route que les jeunes envisagent comme salutaire. »

## FRÉDÉRIQUE

## GONTHIER,

Responsable Europe et international jeunesse à la DRAJES Réunion

# Le DST en Hauts-de-France

**D**ans les Hauts-de-France, le DST est ancré dans les pratiques des actrices et acteurs et a une identité propre depuis plusieurs années : pour renforcer les synergies avec le dialogue structuré européen, il est appelé « Provox Hauts-de-France ». Le 18 mai 2017, dans sa délibération jeunesse, la Région Hauts-de-France a défini un engagement transversal : « Associer la jeunesse à l'élaboration des politiques publiques en leur faveur ». Depuis, le Crajep coordonne/accompagne la démarche dans la région en organisant des événements régionaux, des partages de bonnes pratiques, des formations et en développant des outils. Il appuie, conseille et accom-

pagne des démarches de participation dans des associations ou collectivités territoriales, et propose une co-intervention. Ainsi, en partenariat avec les organismes de jeunesse et d'éducation populaire, Erasmus+, la DRAJES et le Conseil Régional, le Crajep a organisé de nombreux événements qui ont systématiquement permis la formulation de propositions. En animant un réseau d'espaces de participation partout dans la région, de festivals et d'un Comité Jeunes, Provox HDF permet la prise en compte des préoccupations des jeunes et la création d'un dialogue entre les jeunes, les actrices et acteurs de la jeunesse et les élu·e·s.

## Les ingrédients

**En Hauts-de-France, les ingrédients se déclinent à deux niveaux : à l'échelle régionale, et à une échelle plus locale.**

### Quel pilotage ?

#### Au niveau régional :

Le Comité Stratégique rassemble les instances décisionnaires du Conseil Régional, de la DRAJES et du Crajep. Il contribue

à la réflexion de la stratégie et soutient son déploiement opérationnel. Le Crajep coconstruit le pilotage stratégique et délègue à travers son coordinateur régional jeunesse et citoyenneté (ETP dédié) le pilotage opérationnel du programme Provox Hauts-de-France.

**Au niveau des territoires,** le Copil varie selon le territoire, la stratégie élaborée, et les acteurs et actrices engagé·e·s dans la démarche (associations, collectivités territoriales, partenaires divers...).

### Quel(s) attendu(s) défini(s) ?

**Au niveau régional,** il n'y a pas d'attendu politique défini. En revanche, on y retrouve l'ensemble des objectifs et résultats de Provox Hauts de France :

- Soutenir et accompagner les démarches de participation et de citoyenneté
- Animer un réseau multi-acteurs
- Apporter des ressources, outils et formations aux acteurs et actrices pour renforcer leurs démarches de participation et de citoyenneté

**Au niveau local,** tout dépend des besoins et attentes des associations et collectivités accompagnées : l'attendu politique peut par exemple être une délibération-cadre ou la création d'un réseau d'acteurs jeunesse.

### Quel(s) sujet(s) choisi(s) ?

**A l'échelle régionale,** trois sujets reviennent de façon récurrente :

- La transition écologique
- Le vivre-ensemble, et notamment les questions des discriminations et du harcèlement
- La citoyenneté active, l'engagement, la participation citoyenne des jeunes.

**A l'échelle locale,** le sujet est choisi par les partenaires associatifs et les collectivités qui veulent travailler dans le cadre de ce processus.

### Quel calendrier ?

**A l'échelle régionale,** un festival est organisé tous les deux ans avec les jeunes, les acteur·rice·s jeunesse et les partenaires publics, l'objectif étant de faire remonter toutes les démarches de citoyenneté et de participation soutenues et accompagnées.

**A l'échelle locale,** le calendrier dépend des attendus, des besoins et des volontés des personnes engagées.

**Quelles modalités ?**

**Au niveau régional**, on retrouve tout un ensemble d'actions : un festival régional tous les deux ans, une rencontre annuelle d'acteur-ice-s, une plateforme numérique de participation qui permet de lancer des concertations numériques, appelée Citoyens en commun.

**Au niveau local**, les modalités varient selon les besoins des acteur-ice-s ; une ingénierie de la participation citoyenne est mise en place, dans laquelle sont intégrés des outils participatifs variés tels que des ateliers en présentiel ou des démarches de consultation numérique. Les espaces

locaux de participation accompagnent ainsi la participation citoyenne localement et remontent la parole des jeunes, leurs préoccupations, leurs aspirations, leurs initiatives et propositions.

Parallèlement le Comité jeunes, réseau de jeunes de 15 à 30 ans qui contribuent à la co-construction des propositions, agit sur plusieurs niveaux : le niveau régional avec 3 rencontres annuelles thématiques dont un week-end dédié au Comité jeunes, et le niveau local avec des groupes de travail et des événements coconstruits en fonction des possibilités des espaces locaux de participation.

**Aujourd'hui, on en est où ?**

Aujourd'hui, le DST a acquis une véritable crédibilité dans la région en respectant une dimension multi-partenaire : les relations sont consolidées entre chacun-e et la reconnaissance est mutuelle. L'ambition est maintenant d'agrandir davantage ce réseau multi-acteurs en allant vers des acteur-ice-s toujours plus varié-e-s, et de développer ensemble des outils et des pratiques pour favoriser la prise en compte d'un maximum de jeunes de la région.



**ROMAIN,**  
jeune engagé  
dans Provox HDF

“

Le point fort que j'ai vu quand j'ai participé au DST c'est surtout la rencontre entre des jeunes des différents territoires de la région, de pouvoir partager des idées, échanger et apprendre un peu plus sur la citoyenneté, parce que ce sont des choses qu'on n'apprend pas de façon évidente à l'école ou à l'extérieur, comme les responsabilités des différentes institutions, les différents échelons territoriaux et puis certains dispositifs qui existent et dont on n'entend jamais parler.»



FICHE  
OUTIL  
#1

# Se lancer dans un DST

## Pourquoi se lancer dans la démarche ? Explicitier les enjeux et les notions

Avant même de réunir les acteurs et actrices incontournables - Conseil régional ou autres collectivités, Drajep, Crajep, associations d'éducation populaire - il est nécessaire de définir clairement les objectifs poursuivis : pourquoi se lance-t-on dans une telle démarche de dialogue structuré territorial ? Est-ce avant tout pour encourager la collaboration entre acteurs locaux, recueillir la parole des jeunes sur différents sujets et favoriser leur participation citoyenne ?

Il faudra se mettre d'accord sur les notions et le sens que chacun·e leur donne ainsi que sur le cadre et le degré de participation que l'on souhaite atteindre.

## Solliciter et réunir les parties prenantes

Avant même de lancer la dynamique (constitution d'un groupe de travail, identification du sujet, élaboration du plan d'action, définition des étapes de mise en œuvre, du calendrier, des modalités de communication et de mobilisation des jeunes, des modalités d'évaluation), il conviendra de partager les enjeux et objectifs de chacun·e afin d'éviter tout malentendu ou règlement de comptes ultérieur.

Tous les acteurs s'entendent-ils sur la place qui sera faite aux jeunes dans la démarche ?

Le partage et la lisibilité des enjeux et prérogatives des un·es et des autres permettra de définir une ligne claire et de faciliter la collaboration au long cours.

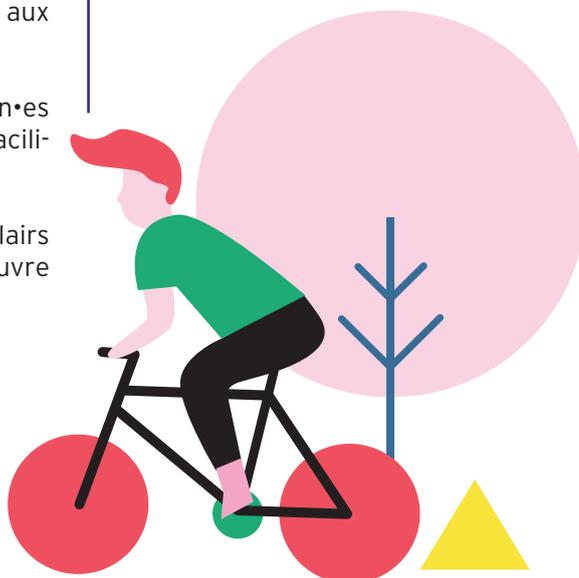
Cet échange transparent est nécessaire, des objectifs clairs peuvent constituer de bons garde-fous. La mise en œuvre opérationnelle découlera de cet échange préalable.



## Focus sur le jeu de plateau « Le Grand Nous » créé par l'URHAJ du Centre-Val de Loire

« Le Grand Nous », jeu de plateau créé à partir de l'échelle de la participation citoyenne de S. R. Arnstein, permet de décider et de clarifier le niveau de participation que le collectif, soit les jeunes et les élu·es, souhaite mettre en place.

Cet outil ludique constitue un bon support de réflexion et de discussion pour clarifier les termes et aboutir à une définition commune.







La rencontre n'a rien de naturel et ne s'improvise pas, elle doit faire l'objet d'une préparation rigoureuse du côté des jeunes comme des élu·e·s, technicien·ne·s, professionnel·le·s ou partenaires.

Les conseils méthodologiques proposés pour l'animation d'un espace de débat s'appliquent de la même manière : le cadre, le sujet et les objectifs de la rencontre doivent être clairs et partagés par tous·te·s les participant·e·s.



# Préparer une rencontre entre jeunes et élu·e·s



## Avoir en tête le principe de la bonne posture

Ce principe est valable pour l'ensemble des interlocuteur·rices des jeunes : élu·es, mais aussi technicien·nes, professionnel·les et/ou partenaires. Il s'agit de soigner tout autant le langage verbal, le langage corporel et l'agencement de l'espace pour permettre aux jeunes de se sentir à l'aise et pris·es au sérieux. Le lieu dans lequel la rencontre aura lieu a toute son importance, il faudra ainsi veiller à supprimer les symboles d'une hiérarchie entre participant·es, a fortiori entre les décideur·euses et les jeunes : tribune, estrade, scène, éviter de situer le débat dans un amphithéâtre, mêler les publics, etc. Le langage, le support et le format des rencontres doivent être adaptés aux jeunes. Il ne s'agit en aucun cas d'infantiliser ces dernier·es, mais de faire en sorte qu'ils et elles comprennent les enjeux et un vocabulaire parfois technique.



**1** Considérer le·la jeune comme un·e égal·e, un·e citoyen·ne à part entière



**2** Savoir l'écouter correctement et recueillir sa parole pour lui donner suite

Les jeunes ont le droit d'être entendu·es (article 12 de la Convention internationale des droits de l'enfant), il convient de les laisser s'exprimer, de donner suite à cette parole et de coconstruire les décisions avec elles et eux. De manière très pragmatique, il faudra également veiller à l'équilibre du temps de parole entre jeunes et élu·es.

Article 10 du Plaidoyer de l'Anacej

« Considérer la pleine redevabilité démocratique des élu·es à l'égard des jeunes. S'assurer que les enfants et les jeunes soient informés des décisions prises par les élu·es et les professionnel·les à l'issue d'une concertation ainsi que des raisons qui ont motivé leurs choix. Permettre d'avoir un droit de réponse ainsi qu'un droit de regard pour suivre la mise en œuvre de ces décisions. »

Les fondamentaux de l'écoute active peuvent être intéressants à mobiliser :

“ *Disponibilité pour créer un climat de confiance et de sécurité*

*Curiosité*

*Ouverture*

L'honnêteté est de rigueur, il convient d'être clair et transparent sur ce qu'il est possible ou non de faire, d'éviter les fausses promesses.

3

### **Importance du travail de cohésion pour faciliter les échanges et se départir des préjugés**

La convivialité est un ingrédient essentiel de la réussite de la rencontre. Établir une relation de confiance demande du temps, des réunions fréquentes permettent d'apprendre à se connaître et de créer des liens. Il faudra prêter une attention particulière aux brise-glace et aux échanges informels, facteurs de cohésion d'un groupe.

Élu·es comme jeunes peuvent avoir des préjugés et des représentations biaisées de l'autre. Il peut être intéressant d'utiliser le débat mouvant pour interroger les représentations, voici quelques exemples d'affirmations clivantes pour lancer la discussion :

“ *Les élu·es et les jeunes auront toujours du mal à se comprendre.*

*Les élu·es ont une image biaisée des jeunes et réciproquement.*

*Dans un débat, la voix des élu·es est supérieure à celle des jeunes.*

*Les jeunes ne sont pas écouté·es par les élu·es.*



FICHE  
OUTIL  
#3

## Pourquoi débattre ?

- Pour confronter ses idées de manière pacifique, pour enrichir, affiner son opinion
- Pour faire tomber les stéréotypes
- Pour apprendre à ne pas être d'accord
- Pour oser affirmer et défendre son point de vue, pour écouter d'autres idées que les siennes
- Pour construire un point de vue commun, des points d'entente, pour prendre une décision

## Avec quels objectifs ?

### Produire

- De l'échange entre jeunes et décideur·euses
- De la confiance
- De l'innovation
- Un avis éclairé

### Participer !

Agir, être responsabilisé·e, s'exprimer, exercer son droit d'expression



# Animer un espace de débats



## Dépasser ses craintes et revoir ses représentations sur le débat

Débattre n'est pas le privilège des adultes, il convient de dépasser ses peurs empreintes de préjugés sur la capacité des jeunes à nourrir un débat sans heurts.

Se débarrasser ou aider ses pairs à se départir des clichés sur les jeunes est un préalable.

Il s'agit par ailleurs d'offrir des conditions favorables à l'exercice du débat, celles-ci étant d'ordre politique et technique. La confiance se conjugue à plusieurs et il faudra parfois défendre l'intérêt de l'exercice pour tout le monde, persuader que jeunes et décideur·euses peuvent débattre de manière sereine et constructive.

Tout le monde n'est pas égal face au débat, en fonction du degré de maîtrise de la langue, des connaissances du sujet discuté, du sentiment - souvent injustifié - d'illégitimité...

Il convient donc de fournir un cadre au débat et de suivre une méthode d'animation.

### Un débat :

- Se prépare
- Doit avoir un objet
- Doit se dérouler dans le respect et l'écoute

### Des rôles :

- L'animateur·rice fixe le cadre et les règles. Il·elle ne prend pas part au débat.
- Le·La facilitateur·rice garantit la prise de parole, facilite les échanges, reformule si besoin.  
*NB : une même personne peut endosser ces deux rôles.*
- Le·La maître du temps surveille le temps et empêche que certain·es monopolisent la parole.
- Le·La secrétaire de séance garde une trace des échanges.
- Le·La rapporteur·euse rend compte des échanges.
- Les participant·es ne font rien d'autre que de participer !



## Réussir son débat

### Attention

Attention à la place que certain·es peuvent prendre dans un débat, et pas uniquement les décideur·euses : les garçons, celles et ceux qui ont l'habitude de prendre la parole en public... Il existe des techniques pour réguler les échanges et permettre à chacun·e de s'exprimer : temps minuté, donner la parole à une fille puis à un garçon, passer par l'écrit ou le dessin s'il est trop difficile de parler, entre autres.

- **Bien définir en amont ses objectifs principaux**, les partager avec l'ensemble des acteur·rices pour engager tout le monde
- **Bien choisir son thème** et préparer ses questions
- **Anticiper les problématiques** qui entourent le sujet, réfléchir à l'orientation que l'on veut donner à la discussion
- **Prendre du recul sur le sujet** pour laisser le champ libre à la réflexion et à la parole
- **Travailler sur la forme du débat**, guidée par l'objectif poursuivi : pizza débat, débat mouvant, débat s'appuyant sur des jeux de rôles comme la boîte canadienne, tribunal, micro-trottoir...
- **Soigner l'ambiance**, créer de la convivialité, supprimer les symboles d'une hiérarchie entre participant·es (estrades, scènes, éviter de situer le débat dans un amphithéâtre)
- **Bien préparer les animateur·rices et les participant·es**
- Poser le cadre et les règles : présenter l'objectif, expliquer le déroulement, temps de parole et modération
- **Garder une trace** : réaliser une synthèse objective et respectueuse de tous les points de vue
- **Effectuer un bilan**, en rendre compte

## Les points à retenir

- Le débat n'est pas un show télévisé
- Bien définir la thématique du débat et la tester en amont
- Choisir une forme de débat adaptée à ses moyens
- Savoir être souple et réactif pendant le débat
- Le débat, c'est un projet collectif
- Plus on pratique, plus on est performant
- Un débat n'est jamais raté s'il est mené avec conviction
- Le droit à la participation est un droit volontaire, pas une obligation : on ne forcera personne à s'exprimer, se taire est aussi une manière de participer
- Penser à une suite, reconnaître la contribution



## Focus sur l'organisation d'un débat en ligne

L'organisation d'un débat en ligne peut permettre de toucher des jeunes de différents horizons, d'adapter les horaires aux contraintes de certains publics.

Il est possible d'avoir recours à une plateforme de vidéoconférence ou de discussion en ligne.

Les règles du débat doivent être énoncées clairement en début de séance (modalités de la prise de parole, gestion du temps). Les principes d'animation habituels s'appliquent, il faudra s'assurer de donner à chaque participant·e la possibilité

de s'exprimer, encourager le dialogue, rester neutre. Il peut être intéressant d'utiliser des sondages pour animer la rencontre. De la même manière, des plateformes collaboratives telles que Klaxoon et Miro peuvent être utilisées en partage d'écran. Les capacités de concentration n'étant pas les mêmes qu'en présentiel, mieux vaut prévoir un échange court et rythmé. Il est généralement plus confortable d'être deux pour animer, une personne peut ainsi se concentrer sur les remarques et questions posées par écrit sur le fil de discussion.

**FICHE  
OUTIL  
#4**

**La mobilisation  
des jeunes passe  
par différents  
leviers et canaux  
qu'il convient  
d'activer  
simultanément.**

**Mobiliser sur les  
réseaux sociaux**

Si les démarches d'aller vers en présentiel semblent encore être celles qui fonctionnent le mieux, il est désormais incontournable d'investir les réseaux sociaux plébiscités par les jeunes (TikTok, Instagram, forums en ligne) en adaptant le contenu aux pratiques et à l'âge des usager·ères de ces plateformes.



# Mobiliser des jeunes

## Sensibiliser les partenaires et les intégrer à la démarche

Éducation nationale, établissements d'enseignement supérieur, associations (éducation populaire, sportives), institutions, collectivités (notamment les services en charge de la jeunesse et de la communication)... Il s'agit de leur présenter la démarche en amont, ses objectifs et ses enjeux afin qu'ils puissent réagir, émettre des propositions, exprimer leurs craintes s'il y a lieu, être partie prenante du projet. Ils pourront ainsi relayer l'information aux publics jeunes qu'ils touchent et contribuer à la mobilisation autour de la démarche.

## Informer et sensibiliser les jeunes, les impliquer dès le début du processus

Le plus efficace est d'aller les rencontrer en face-à-face pour présenter la démarche, ce qu'elle implique, répondre directement aux questions. Il est possible d'organiser des réunions, ateliers, débats dans les lieux fréquentés par les jeunes : établissements scolaires, gymnases, maisons de jeunes, conservatoires, centres socioculturels, etc. L'espace public peut être investi dans une démarche d'aller-vers en tenant compte des pratiques et usages des publics que l'on souhaite mobiliser. L'idée est de sensibiliser un maximum de jeunes, même s'ils et elles ne s'engagent pas dans la démarche.

## Donner envie

Expliquer de manière claire les objectifs, le processus, le rôle de chacun·e, l'inscription dans le temps, la manière dont seront restitués les travaux, le circuit de décision.

Prendre appui sur des jeunes ayant déjà participé à ce type de démarches : le témoignage de pair à pair est efficace, mais n'est pas suffisant quand les publics jeunes ne sont pas familiers du sujet et des démarches de participation.

## Faire connaissance et créer de la cohésion

- Accueillir et mettre en confiance en expliquant le cadre
- Faire en sorte que chacun·e trouve sa place
- Dépasser les préjugés et les idées reçues (sur les décideur·euses, sur les jeunes)
- Miser sur la convivialité : y consacrer du temps lors des réunions de présentation pour donner envie aux jeunes de s'engager
- Ne pas négliger les brise-glace et les échanges informels



# Astuces

1

## Impliquer le Ceser

Le Conseil économique, social et environnemental régional est une institution présente dans chaque région française qui constitue une assemblée consultative auprès du Conseil Régional. S'il n'a pas de pouvoir décisionnaire, **le CESER est obligatoirement saisi pour donner son avis** sur certains documents avant leur examen par le Conseil Régional. Il peut également être saisi sur d'autres sujets pour réaliser des analyses et préconisations et **il peut aussi, de sa propre initiative, émettre des avis sur toute question relevant des compétences de la région** : on parle alors d'auto saisine. Dans certaines régions, le CESER peut enfin être saisi par les citoyen·nes par voie de pétition pour apporter son avis et formuler des préconisations.

Le CESER participe donc à l'administration de la région et à l'évaluation des politiques publiques, et il enrichit le débat public au niveau régional. Par la diversité des profils qui le composent, il dispose d'une certaine légitimité pour s'exprimer sur une variété de sujets et a donc un poids politique. **L'impliquer dans un processus de DST ou l'inviter à se prononcer sur l'intérêt d'un DST peut donc donner de la visibilité à la démarche** et l'ancrer dans les pratiques des acteur·rices politiques. Il peut être très pertinent de le saisir pour qu'il effectue **un diagnostic de terrain** sur les espaces existants de participation citoyenne, ou sur l'état de la participation des jeunes dans la région ; il pourra ainsi formuler **des préconisations** en faveur de la mise en œuvre du DST. En région Bourgogne-Franche-Comté par exemple, c'est à la suite d'un rapport du CESER sur le dialogue structuré que le Conseil Régional s'est saisi de la question et a entamé un processus de DST !

2

## S'adapter à d'autres échelles

Dans l'article 54 de la loi Egalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017, la mise en place d'un processus de DST est adossée à l'échelon régional. Cependant, la compétence sur la mise en œuvre des politiques de jeunesse ne relève pas uniquement de cet échelon territorial : **les départements comme les communes et intercommunalités sont également compétents**. Etant donné que la méthode du DST procure un cadre, elle peut être adaptée à des échelles différentes selon les actrices et acteurs qui sont intéressé·es et leurs capacités. En région Centre-Val de Loire par exemple, le premier processus de DST a été expérimenté à une **échelle infrarégionale** : même si le Crajep en était l'initiateur et faisait partie du Copil, c'est à l'échelle de la ville de Tours que le DST s'est mis en place. Les cinq ingrédients ont ensuite été adaptés à l'échelle municipale.

3

## Impliquer des espaces de la participation citoyenne existants

Même si elles suscitent aujourd'hui un engouement important, **les démarches de participation citoyenne ne sont pas nouvelles** et de nombreux espaces pré-existent au DST. Le DST n'a ainsi pas vocation à être un espace supplémentaire, mais il est une méthode pertinente pour les structurer et les mettre en synergie. Voici quelques exemples d'espaces de participation dédiés aux jeunes :

- Conseil Régional de Jeunes ou Parlement Régional de la jeunesse
- Parlement libre de jeunes
- CESER jeunes
- Conseil départemental des jeunes
- Conseil municipal de jeunes

En outre, de nombreux acteur·rices agissent en faveur de la participation citoyenne par divers moyens : Démocratie ouverte, Tous élus, ...

# Astuces



4

## Se donner les moyens ensemble à travers des financements partagés

### Erasmus+

L'Agence Erasmus+ Jeunesse et Sport offre des opportunités **d'accompagnement et de financement de projets autour de la participation des jeunes** et de dialogue entre jeunes et élu·es à un niveau local, national et/ou transnational. Le projet peut être porté par une association mais également par une collectivité, un groupe informel de jeunes ou un organisme à but lucratif. La subvention accordée peut aller jusqu'à 60 000 € quelle que soit la durée du projet, tant qu'il s'inscrit dans une durée de 3 à 24 mois. Ce levier de financement s'inscrit donc dans un cadre méthodologique et politique qui permet d'activer la participation à l'échelle territoriale. Le guide du candidat et l'appel à candidature sont publiés chaque année. Il est également possible de se rapprocher des REIJ, Responsables Europe et International Jeunesse, au sein des DRAJES.

### CAF

Outre les aides financières aux familles, la CAF a la possibilité d'accorder des aides financières à ses partenaires, à l'instar des collectivités locales, des associations, des centres communaux et intercommunaux d'action sociale... **Ces aides visent à développer des services sur l'ensemble du territoire**, dans différents domaines comme la jeunesse et l'accompagnement social ; identiques au niveau national, s'ajoutent à ces aides certaines aides locales, qui dépendent de la CAF de votre département. Par exemple les « **Fonds publics et territoires** », qui font l'objet d'appels à projets annuels lancés de façon non systématique par votre Caf en fonction des besoins du territoire, peuvent soutenir des projets d'engagement et de participation des enfants et des jeunes. Deuxième exemple **l'agrément espace de vie sociale**, délivré par le Conseil d'administration de la CAF au vu du projet social de la structure, permet un soutien supplémentaire pour les structures d'animation de la vie sociale qui incluent par exemple des actions de développement de la citoyenneté de proximité. Au-delà du processus même de DST, la CAF peut être sensible à des

projets qui visent à favoriser la participation des jeunes. Vous pouvez consulter en ligne, sur le site de la Caf, le guide 2022.

### FONJEP

Les postes FONJEP sont des aides de 7 000 à 8 000 € versées à des associations de jeunesse et d'éducation populaire pour soutenir un projet qui nécessite l'emploi d'une personne dans l'un de ces trois domaines d'action : jeunesse et éducation populaire, cohésion sociale, politique de la ville. Ainsi en Hauts-de-France, un poste FONJEP est dédié à la mise en œuvre du dialogue structuré.

### Le Fonds pour le Développement de la Vie associative (FDVA)

Dans son rôle de soutien au développement de la vie associative, le FDVA « Fonctionnement et actions innovantes » finance le fonctionnement ou les projets innovants des associations. Géré au niveau départemental, ce financement s'adresse essentiellement aux petites et moyennes associations, tous secteurs confondus.

### Les collectivités territoriales

Les différentes collectivités territoriales peuvent accorder des subventions aux associations : Conseil Régional, Conseil départemental, Ville, Métropole...

### L'Etat à travers les préfetures

### Rechercher des financements selon la thématique abordée

Il est aussi possible de rechercher des financements auprès d'autres institutions selon la thématique qui est abordée au cours du DST. Ainsi la DILCRAH (délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT) a déjà eu l'occasion de subventionner des Crajep pour leurs actions contre les discriminations, l'Agence régionale de santé pour des actions sur le harcèlement et la santé mentale, la Fondation pour la mémoire de l'esclavage pour des actions sur cette thématique, etc.



# Glossaire

**ANACEJ** : Association nationale des Conseils d'enfants et de jeunes

**CAF** : Caisse d'allocations familiales

**CESER** : conseil économique, social et environnemental régional

**COFIL** : comité de pilotage

**CNAJEP** : comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire

**CR** : conseil régional

**CRAJEP** : comité régional pour les associations de jeunesse et d'éducation populaire

**CRIJ** : Centre régional Information Jeunesse

**CRJ** : conseil régional de jeunes

**CTAP** : conférence territoriale de l'action publique

**DJEPVA** : direction jeunesse éducation populaire et vie associative

**DRAJES** : délégation régionale académique jeunesse, engagement, sport

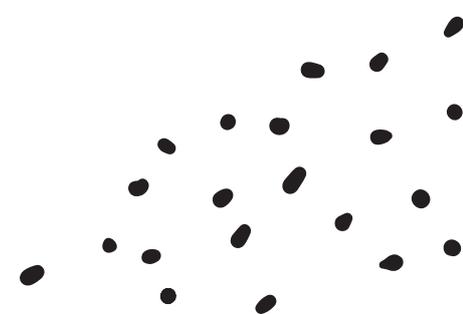
**DST** : dialogue structuré territorial

**FDVA** : Fonds pour le Développement de la Vie Associative

**FONJEP** : fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

**REIJ** : Responsable Europe et International Jeunesse

**UE** : Union européenne





Soutenu  
par



Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le Cnajep est une coordination qui réunit plus de 70 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire. Ces associations agissent sur l'ensemble des territoires dans des domaines aussi divers que l'éducation, la culture, les loisirs, la citoyenneté, l'accompagnement social, la défense des droits humains et du cadre de vie, la formation et l'insertion, le logement, les échanges internationaux... Le Cnajep constitue ainsi un observatoire et un laboratoire d'idées sur la jeunesse, l'éducation populaire et les politiques publiques afférentes. Le Cnajep est un membre fondateur et actif du Forum européen de la Jeunesse. Pour plus d'infos : [www.cnajep.asso.fr](http://www.cnajep.asso.fr)



Depuis 1991, l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes promeut la participation des enfants et des jeunes à la prise de décision publique et leur concertation au niveau local avec les élu-e-s.

- Elle accompagne au quotidien les collectivités locales et les associations dans la mise en place d'instances de participation des jeunes en proposant des formations, des missions de conseil et des rencontres.
- Elle porte au niveau national un plaidoyer pour des politiques publiques ambitieuses avec les enfants et les jeunes.

Aujourd'hui, l'Anacej est un réseau de 540 communes, intercommunalités, départements, régions sur l'ensemble du territoire, métropole et Outre-mer, et de différentes sensibilités politiques. Elle compte aussi parmi ses adhérents 20 associations et fédérations de jeunesse et d'éducation populaire. Pour plus d'infos : [www.anacej.fr](http://www.anacej.fr)

## Contacts et ressources

- ☎ 01 40 21 14 21
- ✉ [cnajep@cnajep.asso.fr](mailto:cnajep@cnajep.asso.fr)
- 🌐 site dédié : [www.dialogue-structure.fr](http://www.dialogue-structure.fr)